

# ACCUEIL DES BARBAPAPAS

## UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE ET RAPPEL DES DÉLAIS D'INSCRIPTION

### 1. La mise à jour de vos informations et les documents obligatoires :

- › Pour accéder au portail : <https://les-barbapapas.portail-defi.net/>
- › Modifier vos informations personnelles et coordonnées si elles ont connu un quelconque changement. Pour cela : Rendez-vous sur la page « Mon compte » puis cliquez sur le petit crayon au bas de chaque parent afin de modifier les champs si nécessaire.
- › **Modifier les informations concernant votre/vos enfant/s (points obligatoires)**  
Cliquez sur le petit crayon au bas des dossiers de vos enfants, puis :
  - Dans la partie « **fiche informations** » : Pensez bien à actualiser les dates de l'assurance (du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023) ainsi que la section scolaire de votre enfant.  
***Nous nous chargerons de modifier les classes lorsqu'elles seront en notre connaissance.***
  - Dans la partie « **personnes autorisées** » : Il vous faudra vérifier et mettre à jour les informations au besoin
  - Dans la partie « **fiche sanitaire** » : Tous les champs doivent être relus et au besoin remplis. Les maladies infantiles déjà eues par l'enfant doivent être cochées.  
***En cas d'allergie ou de pathologie lourde, un PAI devra être rempli et joint au dossier.***
- › **Joindre les documents obligatoires au dossier** : Pour cela, rendez-vous sur la page « **Mes alertes** » puis insérez les documents demandés dans les champs correspondants.
- › **Joindre des documents facultatifs au dossier** : Pour cela, rendez-vous sur la page « **Mon compte** » puis « **Transmettre des documents** » pour ajouter les documents facultatifs au dossier de votre enfant (*PAI, avis d'imposition, commande de badge, etc...*)

### LA PREMIERE ETAPE EST TERMINEE !

Vos modifications seront ensuite étudiées par notre équipe.

Une fois enregistrées par notre équipe, vous recevrez alors un e-mail de validation à la suite duquel vous pourrez procéder à la fin de l'inscription.

***Attention, nous saurons si les dossiers ont bien été relus et mis à jour, c'est une étape obligatoire.***

### 2. L'inscription sur les différents temps d'accueil :

- › Une fois le mail de validation reçu, connectez-vous sur le portail puis allez sur la page « **Inscription** » et cliquez sur « **s'inscrire** »
- › **Attention, les inscriptions se font séparément pour chaque enfant**
- › Sélectionnez l'enfant à inscrire puis cliquez sur « **suivant** »
- › Après avoir choisi le pôle (*maternelle, primaire, mercredis maternelle ou mercredi primaire*), sélectionnez les activités (= *différents temps d'accueil*) sur lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant puis cliquez sur « **suivant** ».  
***Si vous inscrivez votre enfant sur le temps méridien, il vous faudra sélectionner « accueil midi » + « repas »***

› Pour chaque activité, **une par une** :

- Saisissez la période sur laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant – *par défaut, c'est l'année scolaire complète qui s'affichera (vous pourrez par la suite utiliser directement le planning au-dessous pour toute annulation/inscription ponctuelle)*
- *En cas de garde alternée, vous pourrez choisir l'**alternance des semaines***
- Cochez les différents jours souhaités puis cliquez sur « **inscrire** » avant de passer à un autre temps d'accueil (=à une autre activité)  
*Le planning qui s'affiche en bas de page vous permettra de visualiser votre inscription.*
- Une fois le planning vérifié, cliquez sur « **suivant** »
- S'affichera ensuite un résumé de votre « commande » *(ne prenez pas peur face au montant qui s'affiche, c'est le total qui vous sera facturé sur l'année et non le montant mensuel de votre facture)*
- Cliquez ensuite sur « **valider** » pour finaliser votre inscription – *elle s'affichera alors comme « **en cours de traitement** »*

### **LA DEUXIEME (et dernière !) ETAPE EST TERMINEE !**

Votre demande sera étudiée par notre équipe qui vous enverra alors un email de confirmation d'inscription (*celle-ci apparaîtra également sur la page « **Mes Alertes** » du portail*)

Vous pourrez ensuite retrouver votre historique de réservations ou vos réservations en attente de validation sur la page « **Inscription** »

Toute modification du planning de votre enfant (*annulation ponctuelle ou régulière, ajout ponctuel ou régulier*) pourra être faite via les mêmes manipulations, comme vous le souhaitez, **dans le respect des délais et en fonction des places disponibles.**